

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 janvier 2019



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : Mme FERRIERE  
**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme ZIVKOVIC - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - Mme HILY - Mme CHEVALIER - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - Mme OUTHIER - Mme MILLE - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX  
**Membres excusés** : Mme AVENA (pouvoir Mme DILLENSEGER) - M. MASSON (pouvoir Mme MODDE) - Mme TOMASELLI (pouvoir M. PIAN) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - M. FAVERJON (pouvoir Mme HERVIEU) - Mme CHARRET-GODARD (pouvoir M. BORDAT) - M. CONTESSE (pouvoir Mme BLAYA) - Mme FAVIER (pouvoir M. MEKHANTAR) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VOISIN-VAIRELLES (pouvoir M. BOURGUIGNAT)  
**Membres absents** : M. DECOMBARD - M. MARTIN - M. LOVICHY - M. ROZOY - M. HOUPERT - M. CAVIN

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### Convention de partenariat entre la Ville de Dijon et Agrosup Dijon

Madame Tenenbaum expose :

Mesdames, Messieurs,

En tant que ville santé de l'Organisation mondiale de la santé depuis 2002 et ville active du Programme national nutrition santé (PNNS) depuis 2006, la Ville de Dijon s'engage en faveur de la santé nutritionnelle des habitants, en développant notamment des actions de prévention et d'éducation à la santé.

En 2016, cet engagement s'est renforcé, avec l'inscription dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) de Dijon métropole de la nutrition comme priorité du programme d'actions mis en œuvre sur le territoire des cinq communes signataires du CLS (Dijon, Chenôve, Longvic, Quetigny et Talant).

Pour mettre en place ces actions, la commune bénéficie d'une dynamique locale forte autour de la nutrition, s'appuyant sur de nombreux partenaires. Elle anime ainsi depuis 2002, un Comité de pilotage qui est à l'origine du projet "Dijon réveille votre santé", visant à promouvoir des comportements favorables en matière d'alimentation et d'activité physique. Ce Comité organise chaque année un temps fort, le "Village Goût Nutrition Santé", auquel participe historiquement et activement AGROSUP DIJON.

Sous la tutelle conjointe du ministre chargé de l'agriculture et du ministre chargé de de l'enseignement supérieur, AGROSUP DIJON est une école d'ingénieurs dont les missions sont la formation d'ingénieurs, la recherche, le transfert et la valorisation, la formation des agents de l'état et l'appui au système éducatif dans le cadre de l'institut Eduter.

Afin de valoriser cette collaboration, une convention de partenariat est envisagée entre l'école AGROSUP DIJON et la ville de Dijon. Cette convention vise à définir les engagements et interventions des deux signataires dans le cadre de projets communs de prévention nutritionnelle. Le projet support de cette collaboration est l'organisation du "Village Goût Nutrition Santé", avec les objectifs suivants :

- pour AgroSup Dijon, proposer en direction du grand public ses compétences en sciences de l'alimentation et plus particulièrement en nutrition et ses ressources en matière d'enseignement supérieur ;
- pour la Ville de Dijon, sensibiliser la population aux recommandations nutritionnelles du PNNS et à leur mise en application, en tant que ville active du PNNS.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - approuver la convention en annexe de la présente délibération ;
- 2 - autoriser Monsieur le Maire à apporter, le cas échéant, des modifications de détails ne remettant pas en cause son économie générale ;
- 3 - autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la convention.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**